



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	30.08.2021
Titre du projet du marché	N12.72 210018 - Rev. La Veyre-Châtel-St-Denis - Prestations APR et DLT (phases MP à 53) yc tâches BAMO (ID 7486)
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	223934
N° de la publication SIMAP	1208303
Date de publication SIMAP	16.07.2021
Adjudicateur	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac
Organisateur	Office fédéral des routes - Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac, à l'attention de N12.72 210018 - Rev. La Veyre-Châtel-St-Denis - Prestations APR et DLT (phases MP à 53) yc tâches BA, Place de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac, Suisse, Téléphone: +41 58 461 87 11, Fax: -, E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch
Inscription	Sur SIMAP, pas de délai
Visite	Pas de visite prévue
Questions	12.08.2021 Remarques: Les questions doivent être formulées en français, en allemand ou en italien de manière anonyme sur le forum de Simap (www.simap.ch) de la soumission concernée. Les réponses seront données exclusivement par l'intermédiaire de cette même plateforme jusqu'au 19.08.2021. Le téléchargement des réponses relève de la responsabilité exclusive des soumissionnaires. Il ne sera envoyé aucun avertissement. Les questions reçues hors délai ne seront pas traitées.
Rendu documents	22.09.2021 à 23:59 Dossier complet sur support papier (deux exemplaires) et numérique sur deux clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres». Le timbre postal ou le code-barres de l'office de la Poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté. En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée pendant les heures d'ouverture de la filiale et contre remise d'un accusé de réception. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71300000 - Services d'ingénierie Spécialités engagés : Ingénieur civil du domaine OFROU T/U, Direction locale des travaux, BAMO et direction générale des travaux.
Description détaillée des prestations / du projet	Le tronçon d'entretien de la N12 qui fait l'objet du présent projet se situe entre l'échangeur de La Veyre et le pont sur la Veveyse de Fégire, situé à proximité de la jonction de Châtel-St-Denis. Il est d'une longueur de 6.1 km (dans les deux sens de circulation), du PR 0+355 au PR 60+480. Le projet vise à remplacer la couche de roulement ainsi que la couche de liaison sur ce tronçon y compris les bandes d'arrêt d'urgence. Les couches de roulement des ponts du Cucloz, sur la Denève et de Saumont font aussi l'objet du projet. Le présent marché concerne les prestations d'ingénieur (auteur de projet APR et direction des travaux DLT) ainsi que certaines tâches de soutien au Maître d'ouvrage (BAMO) pour toutes les phases de projet allant du projet d'intervention (MP) jusqu'à la mise en service (phase 53). Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA 103 ainsi que sur le manuel technique OFROU. Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.
Communauté de mandataires	Admise Sous les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> la communauté est sous forme de société simple ; la communauté de soumissionnaires spécifie le membre qui pilote le projet ; la communauté de soumissionnaires indique la participation (en

- %) de chaque membre. Les sous-traitants ne doivent pas être pris en compte dans cette répartition ;
- une fois l'offre remise, il n'est plus possible de modifier la composition de la communauté ;
 - les participations multiples de soumissionnaires à des communautés de soumissionnaires ne sont pas admises.

Sous-traitance	Admise 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. Les données relatives aux sous-traitants seront également examinées. La prestation caractéristique doit en principe être fournie par le soumissionnaire.
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits sont dans l'AO ou peuvent être demandés par écrit auprès de marchespublics.estavayer@astra.admin.ch
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	L'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 3.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.
Conditions de participation	Le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire est supérieur au double du montant annuel du marché. Déclaration volontaire du soumissionnaire signée ; Extrait(s) du registre du commerce pour le soumissionnaire et le cas échéant pour chaque membre de l'association de partenaires. Pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s). Ces documents doivent dater de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre.
Critères d'aptitude	Q1 Capacité technique du soumissionnaire Q2 Capacité économique et financière du soumissionnaire Q3 Aptitudes et disponibilités des personnes-clés
Critères d'adjudication / de sélection	C1 Qualité du soumissionnaire 40% C2 Qualité de l'offre 30% C3 Prix 30% (Linéaire) Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
Indemnités / prix :	Pas d'indemnités.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none"> • Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises. • La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante. • Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur exclusion du marché sont correctes. • Les moyens d'appréciation des critères d'adjudication sont indiqués. • La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité-prix des offres. • Les délais sont corrects.
Manques de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none"> • Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre ne sont pas mentionnées.
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none"> • L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il n'en respecte que partiellement les principes généraux. • L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

